

Bulletin municipal Belloy-en-France



Décembre 2018



EDITORIAL



A l'aube de la nouvelle année : quel bilan 2018 pour les réalisations et projets communaux ? **Trois grands projets**, initiés depuis près de 20 ans ont été menés à **terme cette année**.

L'espace La Marlière, depuis son inscription au **POS 2001** en zone réservée pour équipements publics, a vu son ouverture lors de la fête patronale en **mai 2018**. Il a accueilli son premier spectacle du Cirque en novembre.

La ZAC de l'Orme, intercommunautaire : un **projet initié en 2000** avec la commune de Viarmes puis repris par Carnelle Pays de France sous ma présidence, a vu son premier permis de construire signé en Mairie au printemps et sortir de terre à **l'automne 2018**. C'est la station de lavage automatique et un centre de débosselage carrosserie, Carros.

Enfin, a eu lieu le **22 novembre dernier**, la pose de la **première pierre du poste source électrique de Belloy-en-France** qui sécurisera les besoins de consommation électrique avec deux transformateurs, voire trois à terme, du secteur Est du Val d'Oise pour 17 communes du triangle dit de Persan - Saint-Witz - Villiers-le-sec. Ce projet se situe sur le dernier terrain disponible de la **zone d'activités des Briqueteries** de 10 hectares et même **12 hectares** avec celle de la Gare. Un parc d'activités initié lui aussi en **août 1998**, après la fulguration de la grande cheminée dernier vestige de la Briqueterie Leclerc, ces zones d'activités belloysiennes regroupent autour de la Gare et le long de la RD 909 plus d'une **dizaine d'entreprises** et près d'une **centaine d'emplois**. Un petit bassin d'emplois local et un petit poumon économique, à même de verser une substantielle contribution fiscale à l'abondement des budgets communaux belloysiens. Ceci nous a permis nombre d'investissements publics de centre-ville comme des écarts, nécessaires au passage de 1500 à 2100 habitants et 2500 à l'horizon 2030. Ceux-ci ont été réalisés **sans augmentation des taux de la fiscalité communale depuis 1983** non sans économies ou contraintes, en dépit des réformes de la TP en 2011, des baisses de dotations de fonctionnement depuis 2013, ou de l'incertitude pesant encore sur l'autonomie budgétaire des communes jusqu'en 2019 à travers les dernières réformes amorcées de la Taxe d'Habitation. C'est un exemple certain de la possible contribution des élus engagés, chacun à son échelle au maintien d'une économie locale et d'emplois locaux surtout en ces temps d'énergie rare et chère et où le mal des transports agite quelque peu certains gilets tout jaune !

En matière de **voiries et de sécurité**, outre au petit entretien annuel, nécessaire à la correction des désordres de chaussée saisonniers, citons la réfection de la **rue de Verdun** prise en charge par Carnelle Pays de France et celle du **CD 85 rue de la Croix Saint-Georges** par le Département.

Citons aussi le renforcement de la signalétique verticale en particulier de **l'interdiction PL** vers le centre-ville, des **quads** et autres motos sur certains chemins ruraux proches du village et de la signalétique horizontale avec remise en peinture des bandes Stop, des dents de requins, des ralentisseurs, un rappel au sol des limitations de vitesse à 30 km/h en ville ainsi que la pose de coussins berlinois, **ralentisseurs**, rue des Carreaux, rue Richambre, rue de Verdun. Et nous réfléchissons à d'autres dispositifs **réducteurs de vitesse** avec le Département, en ce qui concerne le **CD 85** en traversée de village. De plus, un **plan de circulation** du trafic automobile intramuros est programmé en 2019 dès rétrocession de la rue de la Vigne.

Par ailleurs, le déploiement de la **fibres optique** par le Conseil Général, suit son cours sur la commune pour une ouverture aux abonnés, courant **1er semestre 2019**. Et quant au renforcement du réseau de **caméras de vidéo-protection**, il se poursuit depuis l'automne avec Carnelle Pays de France pour être opérationnel pour le **printemps prochain**. Gageons, qu'il sera mieux à même de baisser notablement la petite délinquance et les nuisances de voisinage et nombre d'incivilités qui perturbent par trop la tranquillité de quelques riverains.

Saluons pour finir, la vitalité du **monde associatif belloysien** : **deux naissances** cette année encore « **Evazion** », la section Zumba avec Tony, et « **Promenons-nous dans Belloy** », la toute jeune association des parents d'élèves, déjà très dynamique avec une première « Kid's Halloween Party ! » le 31 octobre dernier. Signalons encore parmi les **nombreuses manifestations** de cet **automne** : le Familiathon avec le BEF et le CBBF, avec le CO-TAB le Belloythou 308 km pour relier les cinq Belloys du Val d'oise de la Somme et de l'Oise, un premier salon Vinyte et une première Brocante de jouets. Tous ces événements sont à retrouver facilement sur l'appli gratuite de MY MAIRIE ou du site internet communal.

Un grand merci également à la section de **généalogie** pour leur dernière **expo** clôturant le **centenaire de la commémoration de l'armistice de 1918** : « **La fin des combats... le retour des soldats** ». Un très intéressant travail de recherches et d'archives, à même de nous éclairer sur tous les poilus survivants de Belloy de 1914. C'est un très bel hommage posthume et une parfaite illustration du fort engagement de nombres de bénévoles et nous aurons aussi à ce propos, une pensée particulière pour **Roger Renauld**, ancien imprimeur, qui a tenu bien que souffrant à réaliser son affiche de commémoration du centenaire de l'Armistice en 2018 comme il l'avait fait déjà en 2014.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, de bonnes fêtes de fin d'année en famille et vous adressons nos vœux les plus chaleureux pour l'année 2019.



Réalisation : Zone de la Marlière ... du projet au clap de fin

La réalisation de la Zone de la Marlière qui était depuis le **POS 2001** en emplacement réservé pour l'aménagement d'équipements publics, a débuté par **l'acquisition à l'amiable des terrains de 2003 à 2005** au prix de 92 206,50 €

Après ces acquisitions foncières, plusieurs opérations d'investissement se sont succédées avec pour chaque réalisation des **montages de dossiers** (administratifs, urbanisme, demande de subventions et montages financiers) qui peuvent s'étaler pour chacune d'entre elles sur deux années.

Aussi **dès 2006** : construction d'une **classe élémentaire** pour un coût de 171 187 €

Puis, **dès 2007** : une **seconde classe élémentaire** pour un coût de 179 818 €

Ensuite en **2010 et 2011** : l'aménagement d'un **parc urbain paysager**, la construction d'un nouveau **restaurant scolaire** et de **locaux périscolaires** pour un coût de 1 229 546 €

Suivi en **2012** : aux abords de ces réalisations, de l'aménagement d'un **auvent**, d'une **aire de jeux**, du **bardage du mur** du préau et de la **réhabilitation des sanitaires** école **élémentaire** pour un coût de 73 125 €

Ensuite, il a été construit toujours sur ce site une **micro-crèche** qui a ouvert ses portes en septembre **2014**, en complément de l'accueil hebdomadaire de la **Ronde de Carnelle**, halte-garderie itinérante communautaire pour un coût de 318 506 €

En **2017** ont débuté les travaux d'aménagement d'une **place de village** et **stationnement** avec un **accès unique** pour les **écoles** du Groupe Scolaire Albert Boucher, le Restaurant et les Locaux Périscolaires, la Micro-Crèche qui permet de relier à pied la **Place Sainte-Beuve**, les **commerces** de centre-ville **et les équipements publics communaux** : Mairie, Salle des Fêtes, Salle Polyvalente, Espace Saint-Georges, Médiathèque-Bibliothèque, Eglise pour un coût de 983 764 €

Au global entre 2003 et 2018, le coût total de ce projet s'est élevé à 3 048 152,50 €.

Pour le financer, nous avons reçu des **subventions** pour un montant de **914 710,00 €**.

Nous avons également perçu le **remboursement** de la **TVA** pour **469 646,49 €**.

Le **reste à charge** pour la **commune** s'est donc élevé à **1 663 796,01 €**, financé en partie par des **emprunts** à moyen terme et un **autofinancement**.

Aline CARON
Rapporteur Commission Finances



TRAVAUX BÂTIMENTS

Différents travaux programmés en 2018 ont été réalisés :

- réfection des résines d'isolation des toitures Salle Polyvalente et Salle des Fêtes pour un montant total TTC de 29.130,48 €

- travaux peinture :

. Maison pour tous : salle de la JAD, entrée/hall, vestiaires foot 10.572,45 €
barrières et buts foot 1.680,00 €
. MAIRIE : 2ème bureau à l'étage 3.008,88 €

- travaux plomberie :

. sanitaires local des anciens : réaménagement des sanitaires avec création d'un espace pour personne à mobilité réduite 14.805,05 €

- travaux de maçonnerie :

. réfection du mur extérieur de l'école élémentaire face à l'espace jeux et le long des marches 7.369,50 €

- travaux électricité :

. APAVE : vérification périodique réglementaire Salle Polyvalente . 468,00 €

- divers :

. film protecteur préfabriqués école élémentaire 870,00 €

De nombreux autres travaux imprévus qui font partie d'un entretien courant des bâtiments ont été exécutés pour un montant arrêté au 23 octobre 2018 à 8.069,48 €

Travaux en cours :

. sur chauffage local cantine/garderie : remplacement d'un compresseur et mise en service du groupe cantine/garderie 8.685,72 €
. toiture logement maternelle : faîtage sur 11,5m linéaires 1.900,00 €



Monique MOREAU, Maire-Adjoint,
Déléguée aux Bâtiments



COUP DE JEUNE SUR NOTRE SIGNALÉTIQUE

L'année 2018 nous a permis de donner un coup de jeune à notre voirie communale pour assurer une meilleure visibilité des différentes prescriptions et garantir ainsi une meilleure sécurité à nos concitoyens.

REFECTION DES VOIERIES COMMUNALES

Le premier semestre s'est terminé par la réfection de nos voiries communales pour réparer les dégâts provoqués par une fin d'hiver particulièrement rude. Cette réfection a été confiée à l'entreprise DTPi qui a pu effectuer son travail en gênant le moins possible la circulation dans notre village.

RENOUVELLEMENT DES PANNEAUX ROUTIERS

Nous avons profité de la période estivale pour compléter la signalisation de notre village et remplacer les panneaux victimes du temps ou de malveillances diverses. Nous avons particulièrement multiplié les panneaux rappelant que la **traversée de Belloy-en-France est interdite aux poids lourds** (sauf livraison locale bien évidemment). Nous sommes bien conscients que si cette signalisation est indispensable, elle n'est pas forcément suffisante pour que la consigne soit respectée. Nous ferons le maximum, avec nos différents partenaires et notamment les forces de la gendarmerie, pour que cela devienne une réalité.

Dans la même période, nous avons redonné à tous les passages "piétons" et autres signalisations horizontales un nouvel éclat pour les rendre plus visibles et inciter les automobilistes à mieux les respecter. Si le renouvellement des peintures blanches a été confié à une entreprise extérieure, ce sont les employés municipaux qui se sont chargés de retracer les bandes jaunes qui indiquent une interdiction de stationner.

FAIRE RESPECTER LA LIMITATION DE VITESSE DANS NOTRE VILLAGE

La traversée de Belloy-en-France par les automobilistes doit se faire en respectant la sécurité de nos concitoyens. Il n'y a, pour cela, pas de formule miracle car si elle existait, tous les élus locaux confrontés à la même difficulté l'auraient adoptée depuis longtemps, mais nous ne baissons pas les bras pour se rapprocher de notre objectif. Pour ce faire, nous avons pris trois initiatives :

- la première est de rappeler, tout au long de la traversée de notre village que la **vitesse est limitée à 30 km/h** par des inscriptions peintes régulièrement sur nos chaussées.

- la seconde est de créer **deux "STOP" supplémentaires** pour "casser" la vitesse : l'un au croisement des rues de Verdun et de la Vigne dans le sens Belloy/Villaines et le second à l'angle de l'avenue Carpeaux pour éviter que les automobilistes prennent trop de vitesse, après le premier panneau "STOP" en abordant la rue Richambre.

- la troisième est de prévoir des **coussins berlinois** (ralentisseurs), à l'extrémité de la rue Richambre, pour obliger les automobiles à ralentir en abordant la place du Souvenir et rue de Verdun avant l'entrée du village.

La sécurité des Belloysiens est pour nous un impératif. Nous ne doutons pas que ces mesures nouvelles qui viennent compléter les décisions antérieures auront des effets positifs mais nous restons attentifs à cette nécessité.

Jean-Marie BONTEMPS
Maire-adjoint



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EFFECTUE DES TRAVAUX DE VOIERIE SUR BELLOY

Le conseil départemental du Val d'Oise a effectué, les 19 et 20 novembre 2018, la réfection de la dernière partie du CD 85 entre notre commune et Villiers-le-Sec (la plus grande partie de cette route avait bénéficié de travaux importants il y a quelques années). Des améliorations provisoires et urgentes, notamment sur le tracé des lignes blanches, ont aussi été effectuées sur le CD 909 en attendant les travaux de réfection prévus en 2019 mais qui ne pourront être envisagés que lorsque les traversées de chaussées nécessaires au poste source d'ENEDIS seront terminées.



POSTE SOURCE DE BELLOY : pose de la première pierre le 22 novembre 2018

De quoi s'agit-il ?

Ce poste source fera la **jonction** entre le **réseau** de transport très haute tension (**225 000 volts**) et le réseau de distribution haute tension (**20 000 volts**) en baissant le niveau de la tension afin d'assurer la desserte électrique vers les clients finaux (particuliers ou entreprises). La **première pierre** a été posée le **22 novembre**. Les **travaux** d'aménagement du terrain (situé Chemin de Saint Prix, derrière la gare SNCF Belloy/St Martin) et la construction des bâtiments dureront **18 mois**. Le poste source de Belloy, ce seront **deux transformateurs** 225 000 volts / 20 000 volts, 72 mégawatts de puissance, **17 millions €** investis par **ENEDIS**, 17 communes desservies et 14 000 clients alimentés. Ce poste sera construit sur une parcelle riche en végétations. Des mesures sont prises pour **conserver** les **espèces animales** (telles que lézards, orvets, linottes mélodieuses, crapauds communs, tritons palmés, etc.) et végétales observées sur le terrain. Des "gabions" et un "crapauduc" seront installés.



NOS ECOLES - Actualités

Chers Parents,

La rentrée de septembre a été une rentrée un peu plus particulière avec le **retour de la semaine scolaire à quatre jours**. Nous avons organisé les services scolaires avec la volonté d'améliorer l'accueil de vos enfants mais aussi du vôtre.

La journée **portes ouvertes du 11 septembre** vous a permis de découvrir les locaux du service périscolaire ainsi que de rencontrer nos animatrices et notre coordinatrice. Pour les personnes n'ayant pu venir, cette expérience sera renouvelée l'année prochaine.

De **nouvelles têtes** sont arrivées afin de compléter **l'équipe**. Tout d'abord, Alexandra notre nouvelle coordinatrice, vient encadrer notre équipe périscolaire et nous amène son expérience de centre de loisirs dont je vous reparlerai plus tard. Stéphanie et Aurélie rejoignent Stéphanie, Isabelle, Céline, Corinne et Sabrina. Arrivez vous à les reconnaître dans la photo ci-contre ? Un trombinoscope plus conventionnel est bien sûr disponible à l'entrée du service périscolaire.



Un **planning d'activité** a été mis en place et est consultable à l'entrée du service. L'échange quotidien avec nos animatrices reste toutefois la méthode la plus conviviale pour suivre l'activité de vos enfants.

N'oublions pas Véronique et Béatrice nos cantinières que vous avez pu rencontrer lors de la journée portes ouvertes !

Sandrine et Mina, nos deux ATSEM, complètent l'équipe enfance de la mairie. Elles participent à la vie de l'école lors des temps scolaires.

Les **mercredis** n'étant plus un temps scolaire, **l'ACELVEC** notre centre de loisirs partagé avec Saint Martin du Tertre et Villaines sous Bois, accueille vos enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires. N'hésitez pas à vous rapprocher d'Alexandra qui est présente à l'ACELVEC pour accueillir les enfants, si vous avez des questions. Le centre a encore des places disponibles si vous le désirez.

Le trimestre se terminera vendredi **21 décembre**. **Stéphanie et Joël**, nos deux parents **élus à la CAISSE DES ECOLES** ont programmé la venue du **Père Noël** ce jour là. N'hésitez pas à vous rapprocher d'eux si vous avez envie de les aider. Les bras ne sont jamais assez nombreux surtout pour la Kermesse de l'école qu'ils organisent avec l'aide de courageux Belloysiens et nos parents d'élèves. La **Kermesse de l'école** aura lieu le **22 juin** mais une bonne journée se prépare dès aujourd'hui. N'hésitez pas à leur laisser un message sur l'adresse suivante : caissedesecoles.belloy@gmail.com

Restant à votre disposition si vous avez un questionnement sur les services périscolaires, je vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année.

Thibault SAINTE-BEUVE
Maire-adjoint délégué aux affaires scolaires



CAISSE DES ECOLES - KERMESSE 2018

La kermesse de **juin 2018** a encore remporté un vif succès accompagné d'un soleil radieux. Petits et grands ont pu apprécier ces moments de convivialité. Une **quarantaine de lots** ont été attribués au tirage de la **tombola**. Remercions "Belloy-en-Fête" pour avoir offert cette année encore le gros lot, les donateurs, les commerçants, les artisans, les fournisseurs qui ont offert des lots. La **recette** brute de cette journée : 3.700,50 € a fait ressortir (dépenses déduites) un **bénéfice** de 1.686.50 €. Un grand merci à toute l'équipe de "Belloy-en-Fête" qui a assuré le stand restauration/buvette, l'ASCB section tir, l'ASCB section football, le club de pétanque, aux enseignants présents, aux parents et amis qui ont tenu divers stands, au personnel communal et à toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette journée.

Un grand merci également à Stéphanie, Mathilde, Joël qui ont fait un très bon travail en amont pour avoir à coeur que cette journée soit un rendez-vous à ne pas manquer et à ne pas oublier. Que de temps passé !!! (choix et commande des jouets, tri par point, préparation des enveloppes, flyers, réservation des tickets stands et restauration, tombola, etc...) afin que le jour J tout soit prêt.

Nous rappelons que chaque année la recette nette de la kermesse est **reversée** en totalité à la **Caisse des Ecoles** pour aider à financer l'arbre de Noël des enfants, les sorties scolaires, etc..., et il est important de prendre conscience que sans elle, bien des aides se verraient diminuées, voire supprimées. Nous faisons donc appel à chacun des parents pour s'investir plus particulièrement pour une aide à la mise en place, à la tenue et au démontage des stands.

Pour **2019**, la **kermesse** aura lieu le **samedi 22 juin**. Alors notez et réservez dès à présent cette date car nous comptons sur vous tous pour que cette journée soit une réussite pour vos enfants.

2019 sera l'année du renouvellement des 3 membres du **Comité de la Caisse des Ecoles** élus par les adhérents. Le Comité est composé du Maire, Président de droit, du représentant du Préfet, de 2 Conseillers Municipaux et de trois membres élus par les adhérents.

Pour figurer dans la liste des **adhérents**, le versement d'une **cotisation annuelle** à la Caisse des Ecoles est nécessaire. Certains parents ont déjà cotisé. Les parents n'ayant pas encore cotisé et désireux de participer doivent se présenter en Mairie.

Monique MOREAU, Maire-Adjoint.

Du nouveau dans notre commune !

Comme vous l'avez déjà sûrement remarqué, une **association de parents** d'élèves a vu le jour pour cette rentrée scolaire 2018-2019.

Elle se compose d'un bureau associatif avec six membres et de parents élus aux conseils d'école maternelle et élémentaire. Toutes ces personnes ont pour objectifs de collaborer ensemble afin de proposer des projets dans l'intérêt des enfants et de favoriser la com-



munication entre tous les acteurs concernés par les aspects scolaires et périscolaires.



**CHERS PARENTS NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE SOUTIEN!
N'HESITZ PAS A ADHERER A L'ASSOCIATION
ape.pndb@gmail.com**

CENTIEME ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918 : LA PLUIE N'A PAS TARI L'ARDEUR DES BELLOYSIENS !

Si l'on en croit les documents d'époque, il faisait beau et froid le 11 novembre 1918. Cent ans plus tard, c'est bien la pluie qui a accompagné le traditionnel cortège quittant la place Sainte-Beuve pour gagner la Place du Souvenir au son de la musique diffusée par la voiture de la police municipale.

Le dépôt des gerbes au pied du monument aux Morts débuta la cérémonie : **Delphine DRAPEAU** au nom de notre député, **Guillaume VUILLETET**, **Yves PEYRARD** pour la section locale de l'UNC et un maire-adjoint au nom du Conseil Municipal. Lever des couleurs, appel aux morts, minute de silence et Marseillaise amenèrent les nombreux Belloysiens présents qui n'avaient pas tous réussi à se protéger de la pluie sous l'abri bus, aux discours.

Monsieur le Maire passa la parole à **Yves PEYRARD**, président de la section locale de l'UNC (Union Nationale des Combattants) qui, avant de lire un message du président national de cette organisation d'Anciens Combattants, insista sur la qualité de l'exposition proposée par la section "Généalogie" sur les Belloysiens qui revinrent de ce premier conflit mondial. Il félicita également, **Mme PREVOST**, directrice de l'école élémentaire, qui a obtenu, pour la deuxième année consécutive le 1er prix départemental pour les travaux des élèves sur le souvenir des conflits mondiaux. Enfin, il annonça officiellement qu'un belloysien supplémentaire, Maréchal des Logis Emile ADROT, avait été reconnu "Mort pour la France" et rejoignait ainsi la longue liste des habitants de notre village victimes des conflits armés.

Notre maire, **Raphaël BARBAROSSA**, prit ensuite la parole en rappelant certaines caractéristiques de cette guerre 1914-1918 (notamment 74 millions d'hommes mobilisés dont 8 millions en France, 1.5 million de soldats décédés sans oublier les très nombreux blessés dont les 300 000 inoubliables "Gueules cassées" si bien racontées dans le roman "La chambre des Officiers") en comparant avec la situation actuelle

("seulement" 38 000 soldats français engagés sur des théâtres extérieurs). Il rappela les 700 000 personnes issues de ce qui était à l'époque l'empire colonial français qui combattirent pour le pays et fit le rapprochement avec le récent référendum qui a eu lieu en Nouvelle-Calédonie. Quant aux "armes nouvelles" finalisées pendant ce conflit, qu'ont-elles à voir avec l'intelligence artificielle et les drones armés utilisés aujourd'hui ? Les traités de paix mettant fin à la guerre 14-18 portent en eux les germes de la guerre 39-45, et notre maire dénonce les nationalismes et les populismes qui se multiplient en France mais aussi en Europe et dans le monde. Une lueur d'espoir cependant : la conférence de la Paix qui tiendra sa première réunion à Paris ce 11 novembre et qui se réunira tous les ans. Après avoir écouté le message du Président de la République qui terminait cette cérémonie, c'est au son de l'hymne européen que le cortège regagna la Salle Saint Georges pour lever ensemble le verre de l'amitié et de la paix.

Jean-Marie BONTEMPS
Maire-adjoint

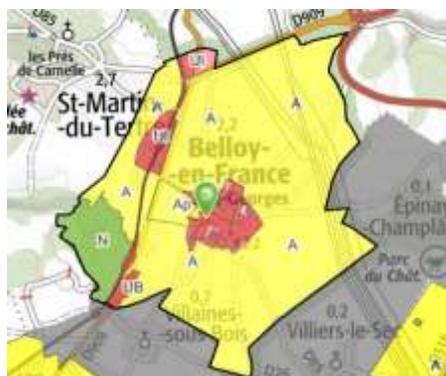


PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) : MISSION ACCOMPLIE !

Plusieurs années de travail auront été nécessaires pour élaborer notre Plan local d'urbanisme qui remplace donc notre ancien POS (Plan d'occupation des sols). C'est en effet en 2014 que les travaux ont débuté avec le concours du cabinet SIMON-GENIN dont l'expérience et l'expertise ont été très appréciées. Notre bulletin municipal et le site internet de la commune ont tenu régulièrement les habitants de Belloy-en-France informés sur l'avancée des travaux : nombreuses commissions de travail, réunions avec les services de l'Etat, réunion publique, exposition en mairie, concertation avec les "personnes publiques associées" (communes voisines, conseil départemental, conseil régional, etc.), enquête publique organisée à l'automne 2017. Ces différentes étapes ont permis à votre Conseil municipal d'approuver à l'unanimité, le 1er février 2018, notre PLU dont le texte final prend en compte les remarques exprimées par les uns ou par les autres. Après cette délibération, les délais administratifs nécessaires ont été respectés mais aujourd'hui, c'est chose faite : notre Plan local d'urbanisme est applicable. Il est tenu à la disposition de chacun et est, pour tous nos concitoyens et tous ceux qui souhaitent s'installer à Belloy-en-France, LE document à respecter dans tous les projets liés à l'urbanisme (consultable sur le site www.geoportail-urbanisme.gouv.fr). C'est l'outil indispensable pour que notre village se développe sans compromettre ses caractéristiques rurales qui ont séduit la grande majorité d'entre nous.

Jean-Marie BONTEMPS

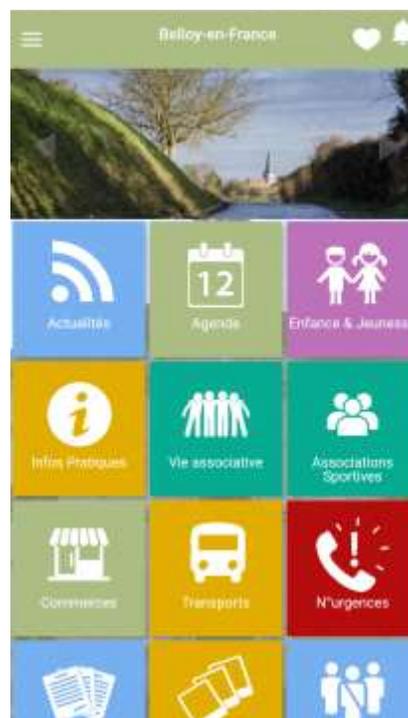
Maire-adjoint délégué à l'Environnement et au cadre de vie



MYMairie, lancement réussi !

L'application mobile depuis sa mise en service de septembre 2018 rencontre un vif succès. Il faut rappeler que cette application a été mise à disposition par notre communauté de commune Carnelle Pays de France pour l'ensemble des 19 communes. Pour Belloy, l'application a fait l'objet de 150 téléchargements à l'heure actuelle, ce qui représente un niveau significatif d'utilisateurs compte tenu de la taille de notre commune. Vous pourrez y retrouver des informations diverses comme l'agenda des manifestations, les associations de Belloy ou des informations pratiques. Vous pourrez également recevoir des messages 'Flash' qui permettront de vous tenir informés d'un événement à venir par exemple. N'hésitez pas à télécharger cette application gratuite : depuis le "Playstore" ou "l'Appstore" de votre téléphone mobile et/ou de votre tablette, taper le mot clé "belloy en france" et suivre le lien pour charger l'application "Mymairie".

Alexis Graf Maire-adjoint
à la communication



LA FIBRE ARRIVERA BIENTOT A BELLOY-EN-FRANCE OU EN SOMMES-NOUS ?

C'est le syndicat mixte "Val d'Oise numérique" qui est le maître d'œuvre de cette opération très importante dans notre département. Selon les dernières informations officielles que nous avons reçues, le tirage de la fibre est en cours dans notre commune depuis plusieurs mois. L'ouverture commerciale est prévue, à l'heure actuelle, pour le 1er trimestre 2019, période à laquelle 860 prises seront prévues sur notre commune.

Une réunion publique devrait être organisée avant la commercialisation pour les habitants de Belloy-en-France (la date et le lieu vous seront communiqués dès qu'ils seront connus, sur le site internet de la commune et sur l'application "MyMairie")

QUEL EST LE RÔLE DE CHAQUE INTERVENANT ?

L'opérateur d'infrastructure, **Val d'Oise Fibre**, construit et gère le réseau fibre optique.

L'opérateur commercial, **fournisseur d'accès à internet**, propose des abonnements à la fibre.

Le client, qu'il soit **particulier ou professionnel**, souscrit, s'il le souhaite, un abonnement chez un fournisseur d'accès à internet.

QUAND LA FIBRE SERA COMMERCIALISABLE DANS NOTRE COMMUNE, il conviendra :

- 1- de vérifier si votre appartement ou pavillon est raccordable (sur le site www.valdoisefibre.fr)
- 2- de contacter l'opérateur de votre choix parmi les opérateurs d'accès internet qui proposent leurs services
- 3- d'accueillir un technicien qui réalisera le branchement de la fibre optique dans votre logement
- 4- de mettre votre box en service.

CARNELLE PAYS DE FRANCE : UNE COMMUNAUTE DE COMMUNES QUI AGIT

Réfection de la route entre la rue de Verdun et le rond-point de Villaines sous Bois

Comme prévu, dans le cadre du programme communautaire 2018 de réfection des voiries, la route dans le prolongement de la rue de Verdun a été entièrement refaite à partir de la rue de la Vigne. C'est une opération importante prise en charge intégralement par "Carnelle Pays de France" .

Déménagement de la gendarmerie

Malgré la défection de la Région Ile de France qui s'était engagée à verser une subvention de 850 000 € en faveur de ce projet mais n'en a rien fait, la Communauté de communes a terminé les travaux de la nouvelle Gendarmerie d'Asnières/Viarmes. L'actuelle unité de Gendarmerie de Viarmes et son personnel ont ainsi pu rejoindre leurs locaux neufs. Il faut donc désormais se rendre à la **brigade de proximité d'Asnières sur Oise, 1 route de Chantilly – D909, 95270 ASNIERES SUR OISE** (après "Carrefour Market" en allant vers Royaumont) pour y effectuer tout dépôt de plainte et solliciter nos gendarmes territorialement compétents.

La nouvelle brigade de Gendarmerie d'Asnières sur Oise est désormais opérationnelle, et reste en lien avec l'unité de Gendarmerie de Luzarches.

Tél. : 01.34.31.20.80

Courriel : cob.asnieres-sur-oise@gendarmerie.interieur.gouv.fr

La zone de l'Orme est entrée dans sa phase active

La très grande majorité des terrains disponibles dans cette zone d'activités communautaire est vendue ou fait l'objet d'une promesse de vente. La bonne situation géographique de cette zone d'activité et les efforts produits par les responsables de la Communauté de communes expliquent que la commercialisation des terrains soit plus rapide qu'initialement envisagée. Deux entreprises ont commencé leurs travaux de construction, notamment une station de lavage d'automobiles.

L'installation de la vidéo protection a commencé sur notre commune

Autre grand dossier mené par la "Carnelle Pays de France", le réseau de vidéo protection. Le 31 octobre, nous avons fait le tour de la commune avec notre maire et l'entreprise chargée des travaux pour vérifier la concordance exacte entre les points prévus pour l'installation des différents types de caméra et les besoins de la commune. Nous avons été amenés à demander l'installation de caméras supplémentaires pour répondre aux besoins très récemment détectés (caméras supplémentaires qui seront à la charge de la commune). Mi-novembre, les travaux d'installation ont débuté et dureront plusieurs mois. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant des détails de cette opération.

Et toujours un joyau à votre disposition gratuitement

Rappelons enfin que, grâce à la convention passée par la Communauté de communes avec l'Abbaye de Royaumont, tous les habitants de notre commune peuvent visiter gratuitement ce beau monument et son parc(*). C'est un plaisir dont il ne faut pas se priver !

Jean-Marie BONTEMPS, conseiller communautaire

* (ne pas oublier son justificatif de domicile)



Le CCAS et l'AMICALE des ANCIENS

La sortie annuelle s'est déroulée en "AUVERGNE" du 1er au 8 juin 2018. Un séjour de 8 jours et 7 nuits chargé encore une fois de dépaysements et de découvertes. Hébergement à l'hôtel-auberge "La Gazelle" à Besse \$ Saint-Anastaise dans le Puy de Dôme. Trente quatre personnes se sont laissées bercer par le charme des cités et villages auvergnats et sont revenues enchantées de ce séjour.

Comme chaque année, les fidèles du foyer se sont rassemblés en juin 2018 pour passer la journée au restaurant à Montgrésin pour clore la saison.

La sortie avec l'UNC a eu lieu le vendredi 26 octobre 2018 - direction Saint-Valérie-sur-Somme avec visite de la Baie de Somme en petit train, halte au restaurant suivie d'une sortie en mer. Trente deux personnes ont répondu présentes à cette sortie.

Du 4 au 6 décembre 2018, séjour 3 jours en Belgique - marchés de Noël

En prévision pour 2019 : un séjour en HOLLANDE de 4 jours et 3 nuits du 30 avril au 03 mai 2019. Pour les personnes intéressées, contacter Monsieur Marc BRIDIER tél. 06.74.81.90.00 ou se présenter au Foyer le jeudi après-midi à partir de 14 heures.

RAPPEL : Les Anciens se réunissent tous les jeudis à partir de 14 heures au Foyer situé derrière l'école élémentaire dans le local de l'ancienne cantine scolaire. Les nouveaux fidèles sont les bienvenus. N'hésitez pas à venir passer un après-midi agréable et convivial.

Merci à Marie SOLMON-LENEVEU pour son dévouement au sein du foyer et à Marc BRIDIER pour l'organisation des sorties. Nous leur adressons toute notre amitié.

Monique MOREAU, Maire-Adjoint, déléguée auprès du CCAS



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le monde associatif Belloysien compte aujourd'hui une vingtaine d'associations, dédiées à la culture, au sport, à la solidarité et aux loisirs.

Toutes sont très actives et mettent tout en oeuvre pour offrir aux Belloysiens des activités leur correspondant ; chacun pouvant choisir en fonction de ses goûts.

C'est ainsi que notre forum a accueilli, cette année, 139 visiteurs qui ont pu échanger avec les différents membres présents lors de cette manifestation, dans un climat convivial.

Si les Belloysiens ont montré de l'intérêt pour les activités proposées, il n'en demeure pas moins que certains dirigeants, pour la plupart en place depuis fort longtemps, aspirent à une "retraite" bien méritée et souhaiteraient voir arriver "la relève" ou pour le moins des renforts.

Notre village vit au travers des différents événements qui ont lieu tout au long de l'année : brocante, fête patronale, course cycliste, feu d'artifice, loto, bal, expositions, kermesse, journées portes ouvertes, manifestations caritatives, etc...

Si nous souhaitons que cette dynamique perdure, le bénévolat doit prendre de l'ampleur dans notre village. Certains d'entre vous ont probablement des affinités pour les activités proposées et disposent peut être d'un peu de temps à y consacrer. N'hésitez pas à faire part de votre intérêt aux associations concernées, leurs membres vous accueilleront avec enthousiasme.

Pensez également que plus vous viendrez nombreux assister aux événements, plus ils auront de chance de continuer à exister.

Aussi, invitez votre entourage, voisins, famille, amis à se joindre à vous.

Tous ensemble, faisons en sorte que la vie associative à Belloy ne s'éteigne pas, faute de participants.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

Elisabeth TRIFOGLIO, maire adjointe déléguée au secteur associatif



EXPOSITION : La fin des combats, le retour des soldats

Après avoir réalisé son exposition pour la commémoration du centenaire du début de la guerre en 2014, notre association s'est attelée à une autre tâche : le recensement des soldats de Belloy revenus de la guerre, leur parcours dans les différents régiments, leurs campagnes contre l'Allemagne et leur vie dans les années qui ont suivi.

C'est donc un travail minutieux dans les archives de l'état civil de la commune, parmi les registres des actes de naissance qui a permis d'établir une liste des naissances entre 1867 et 1899 dégageant ainsi le nom de 55 hommes nés ou recensés à Belloy ou étant venus à Belloy lors de leur démobilisation.

Un travail de fourmis à partir de différentes sources a permis de retracer depuis leur incorporation, leurs parcours dans l'armée active, puis celui de ceux incorporés au fur et à mesure entre 1914 et 1919 et enfin les hommes déjà âgés et chargés de famille enrôlés dans l'armée territoriale et la réserve de l'armée territoriale.

Une sympathique cérémonie après la commémoration officielle du 11 novembre dernier fut l'occasion de rencontrer de nombreux Belloysiens qui ont ainsi retrouvé les traces de leurs ancêtres ou connaissances. A cette occasion le maire a pu remettre au petit-fils du Maréchal des Logis Emile ADROT le certificat de décès portant la mention « MORT POUR LA FRANCE » attribuée en novembre 2018 après les démarches engagées auprès de l'ONAC-VG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre)

Parmi les 55 soldats de Belloy identifiés :

13 sont médaillés dont 2 de la Légion d'Honneur

13 ont reçu des citations

5 sont devenus gradés, souvent caporal

7 furent prisonniers souvent mal considérés car traités de « planqués »

4 furent insoumis ou déserteurs.

Ce sont 286 visiteurs, inclus les enfants de l'école élémentaire qui ont pu découvrir les différentes étapes de cette guerre mondiale de 1914-1918 à travers le parcours des soldats revenus vivants. Les enfants ont été très intéressés par les objets retraçant la vie militaire (casque, médailles, poignard baïonnette artisanale, douilles d'obus, éclat d'obus, balles de fusil, effigie de soldat grandeur nature dans sa tenue d'infanterie...)

LES FAMILLES DE BELLOY AYANT PAYÉ LE PLUS LOURD TRIBUT

Les familles comptant un ou plusieurs membres décédés et d'autres étant revenus :

Famille FERRY : 8 soldats dont 1 « MORT POUR LA FRANCE »

Famille MOREAU : 3 frères dont 2 « MORT POUR LA FRANCE »

Famille GOUFFÉ : 3 soldats dont 2 frères et un cousin « MORT POUR LA FRANCE »

Famille HENNEQUIN : 2 soldats dont 1 « MORT POUR LA FRANCE »

Famille VERBAUWHEDE : 2 frères dont 1 « MORT POUR LA FRANCE »

Famille BICHERON : 2 frères dont 1 « MORT POUR LA FRANCE »

Les familles dont les membres sont revenus :

Famille LEROUX : 1 père et ses 3 fils

Famille WINDELS : 4 frères

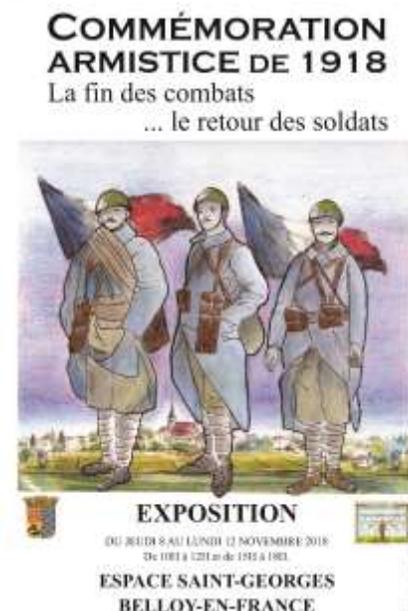
Famille DELPLACE : 4 frères

Famille FALEMPIN : 2 frères

Famille DELATTRE : 2 frères

Famille AMEST : 2 cousins

Il faut remercier tout particulièrement Roger RENAULD pour le travail effectué à réaliser l'affiche à l'occasion de ce centenaire de l'Armistice de 1918



Le bureau de la Généalogie

Horaires des messes : une feuille d'annonces est affichée au presbytère ou sur www.belloy-en-france.org
Dimanche 11 h – Messe à Belloy / Dimanche à 9 h à Villiers-le-Sec / Samedi à 18h30 à Villaines-sous-Bois.

Baptêmes : il est indispensable de s'inscrire quelques semaines auparavant.

Que faut-il apporter ?

Un livret de famille civil.

Le livret de famille catholique, si l'on en possède un.

Mariages : il est indispensable de s'inscrire plusieurs mois avant le mariage et de rencontrer le prêtre avant de faire des réservations afin de connaître les dispositions de la paroisse.

D'autre part, le mariage engageant toute la vie, entraîne des droits et des devoirs conformément aux lois de l'Eglise. Il nécessite une préparation afin de savoir à quoi l'on s'engage.

Presbytère

13, rue Faubert
95270 Belloy-en-France

Tél : 01.30.35.70.31

Courriel : francois.scrive@wanadoo.fr

Abbé François SCRIVE francois.scrive@wanadoo.fr

Associations de la JAD

L'association JAD a participé au Forum des associations au mois de septembre dernier suscitant l'intérêt de nombreux visiteurs.

Loisirs créatifs - peinture sur soie - cartonnage ont été présentés à notre stand plein de couleurs, pour donner au public une idée sur nos activités.

Vous étiez nombreux à nous rendre visite.

24 et 25 novembre 2018 a eu lieu l'exposition organisée par la JAD à la Salle des Fêtes. Nous sommes très heureux et fières d'accueillir à nouveau beaucoup de visiteurs. C'est une occasion de présenter nos créations en soie, toutes en couleurs chatoyantes : foulards, coussins, abats

-jour, tableaux, ainsi que les réalisations en cartonnage.

La JAD propose à ses adhérents, dans une ambiance sympathique et amicale, de laisser exprimer leur créativité, toujours à la recherche de nouvelles techniques et idées. Si peinture sur soie ou cartonnage vous intéressent, la porte de l'atelier à la Maison pour tous vous est ouverte.

Horaires d'ouverture: le mardi de 19h00 à 21h30, les mercredi et jeudi après-midi de 14h à 18h.

Contact: Mme Lorraine COLLIN, présidente de la JAD 06 71 81 31 12

Email : creations.jad@gmail.com

Le bureau de la JAD



BIBLIOTHEQUE BELLOY-EN-FRANCE

HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI : 15H30 à 17H30
MERCREDI : 14H00 à 17H30
SAMEDI : 10H00 à 12H30

Hors vacances scolaires
En juillet ouvert le samedi matin

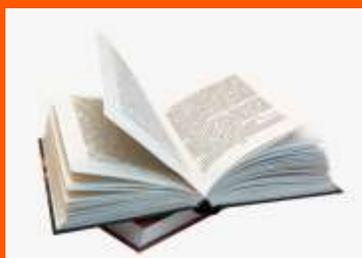
TARIFS ANNUELS 2018/2019

Adultes : 16 €
Enfants : 9 € (moins de 16 ans)

Tarifs dégressifs par famille



UNE BOITE A LIVRES A BELLOY-EN-FRANCE PLACE SAINTE-BEUVE



PRENEZ

LISEZ

EMPORTEZ

DEPOSEZ des livres quand
vous voulez.

Ce système étant basé sur le civisme et le partage,
Nous vous demandons de n'y déposer que des livres en bon
état en pensant que cette boîte sera également accessible aux
enfants.

La **Bibliothèque**, étant l'initiatrice de ce projet veillera à son
bon fonctionnement.



COTAB Comité d'organisation du Téléthon à Belloy

2018, aura marqué les 60 ans de l'A.F.M. et les 5 ans du Comité d'Organisation du Téléthon à Belloy en France.

Revenons sur quelques événements qui ont marqué cette année 2018 la vie du C.O.T.A.B.

- Visite du Généthon à Ivry où nous avons pu rencontrer et échanger avec les chercheurs.
- Participation au 1^{er} Salon international du Sport au féminin
- 1^{ère} Conférence 2018 à Villepinte, de la Présidente de l'A.F.M. pour les 60 ans de l'A.F.M.

Puis, nous avons vécu les 29 et 30 septembre de grandes émotions en accomplissant « Le Belloython ». Nous avons relié en courant les 308 kilomètres qui séparent les villes de Belloy en France, Belloy Saint Léonard, Belloy sur Somme, Belloy en Santerre, Belloy (dans l'Oise) et retour à Belloy en France, Des rencontres fortes nous ont marqués tout au long de notre défi. A ce jour nous avons collecté la somme de 2385€ sous forme de dons et nous en attendons encore.

Nous remercions vivement tous ceux qui ont participé et ceux qui nous ont accompagnés, soutenus tout au long de cette aventure.

Autre grand rendez vous, le vendredi 19 octobre, la « Course du Muscle ».

Toute l'école élémentaire est venue courir autour du stade pour les enfants qui ont leurs muscles malades. La fraîcheur du matin n'a pas empêché les enfants d'effectuer 3, 5, 9 tours, voir plus.

Un grand Merci à l'Ecole Elémentaire d'avoir permis que ce défi se réalise, Merci aux parents accompagnateurs et spectateurs et à l'Association des Parents d'élèves « Promenons nous dans Belloy » présente à nos côtés.

Pour tous ces RDV, retrouvez toutes les photos et vidéos sur notre page Facebook : Téléthon Belloy

Avis de Recherche : « Vous savez chanter, danser, jouer d'un instrument, seul ou à plusieurs... nous vous attendons pour la prochaine Fête de la Musique 2019 »

Prenez contact au 06 03 18 35 24

Le Téléthon, c'est 200 000 bénévoles et 5 millions de Français mobilisés, en France et à l'étranger.

La fête fait partie intégrante du Téléthon. Les 20 000 animations organisées sont le socle de cet événement sans équivalent.

Le C.O.T.A.B. et Belloy-en-France répondront toujours présent à l'appel des enfants, des parents, des chercheurs.

Nous comptons sur vous.



L'EVAZION

C'est avec une certaine émotion que nous remercions tous les adhérents de l'association l'EVAZION. Nous avons rencontré un large succès lors du forum des associations de Belloy-en-France, pour notre grande première.

Nous proposons des cours de ZUMBA Kids, Teens, Adulte et Strong dans le but d'amener un choix d'activités sportives supplémentaires sur Belloy-en-France.

Cette structure est encadrée et gérée par des bénévoles soucieux d'apporter un épanouissement aussi bien aux enfants qu'aux adultes en transmettant leur passion de la ZUMBA.

Nous organiserons des stages ouverts aux adhérents et non adhérents pendant les vacances scolaires (Zumba Halloween, Noël etc...)

Afin de vous faire découvrir notre animation et l'évolution du travail de vos enfants, nous envisageons de proposer une représentation de fin d'année.

Sportivement l'équipe de



YOGA

Le yoga est une discipline de vie alliant le corps et l'esprit. Il favorise l'harmonisation et l'équilibre (détente/vitalité).

Par le biais de postures, de respirations, de relaxations et de méditations, le yoga, au-delà des bienfaits physiques, vise à calmer les fluctuations du mental et à mieux gérer ses émotions.

Il permet d'être présent à soi-même, de se recentrer et de profiter pleinement de l'instant.

Le Jeudi de 19H30 à 21H00

Salle des fêtes

Belloy-en France

Maud Brindejone (06 89 85 71 88) et Prisca Magistro (06 13 73 67 85)

Professeuses certifiées par la Fédération Française de Hatha Yoga
Enseignement du yoga traditionnel

Présidente: Christiane ANSELLE 01.30.35.70.84

ASCB Section JUDO

Chers Amis,

2018 aura été pour la section judo de l'ASCB l'année des bouleversements.

Notre professeur Yannick (BE2, 5^{ème} dan) avec nous depuis 11 ans a déménagé fin juin pour s'installer dans le sud-ouest, à notre grand regret.

Pour le remplacer, Christian Petolla (BE1, 6^{ème} dan) qui avait précédé Yannick dans notre club pendant 8 ans est de retour avec toutes les compétences d'un haut gradé.

Les ennuis n'arrivant jamais seuls, nous avons également, fait face au départ de notre Président et de notre Secrétaire pour des raisons personnelles après avoir exercé leur mandat de 2 ans. Lors de l'Assemblée Générale de juin dernier, Richard Carsenti, Président sortant, est resté membre du bureau pour faciliter la transition, Régis Le Névanen est élu Secrétaire et Alexandre Loréa reste notre Trésorier, mais aucun candidat ne s'est déclaré pour le poste de Président de section.

Nous pouvons remercier Aline Caron, Présidente de l'ASCB multisport qui a accepté de

prendre provisoirement la Présidence pour nous permettre de commencer une nouvelle année sportive 2018 - 2019 et sans qui nous n'aurions pas pu reprendre.

Cette situation ne peut être que provisoire et si aucun de nos adhérents ne se sent l'âme d'un (e) bénévole pour prendre ce poste d'ici notre prochaine Assemblée Générale de fin mai ou début juin 2019, la question de la pérennité de notre club de judo qui existe depuis 1973, sera posée.

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année pour toutes les catégories d'âge.

Venez essayer, nos cours ont lieu les lundis et jeudis

Joyeux Noël et meilleurs vœux pour 2019.

Le bureau



ASC BELLOY ST MARTIN Section FOOTBALL

EFFECTIF

Cette saison 2018-2019, le club a 240 adhérents dont 28 dirigeants et 1 dirigeante pour encadrer 18 équipes et gérer le club.

Au niveau de l'encadrement plusieurs dirigeants sont diplômés.

Nous avons aussi un jeune arbitre de foot à 11 en formation.

L'effectif a très fortement augmenté pour les enfants de moins de 16 ans.

DATES A RETENIR :

En mai 2019 notre assemblée générale électorale.

En juin 2019 nos traditionnels tournois.

REMERCIEMENTS

Nous remercions les mairies de Belloy-en-France et de St Martin du Tertre qui ont accepté de nous offrir les médailles et les coupes pour les tournois de fin d'année en juin 2018.

Nous remercions les habitants de Belloy-en-France et St Martin du Tertre pour leurs dons lors du calendrier 2019 ainsi que le personnel communal pour l'entretien des terrains.

Nous remercions les commerçants et personnes qui nous aident pour les tournois et manifestations et plus particulièrement ceux qui ont participé au calendrier 2019 :

AU PAIN DORE Rémi PLATEAU Boulangerie à BELLOY, LA FLORITHEQUE à BELLOY, GOMME BTP bâtiment travaux publics à BELLOY, ACJL RENOV entreprise de rénovation à BELLOY, la pharmacie LAWNICZAK à ST MARTIN, La Boulangerie PETIT Christophe à ST MARTIN, IB ELEC entreprise d'électricité à ST MARTIN, la STE DELICE LY traiteur à ST MARTIN, et la STE SPORT-PARK un de nos fournisseurs de matériel sportif à VIARMES.

Enfin tous ceux qui nous aident par leurs dons ou sponsoring.

Toute l'équipe du club de football vous souhaite une excellente année 2019.

Nous recherchons toujours des bénévoles encore plus cette année du fait de l'augmentation de l'effectif des enfants.

Pour tous renseignements, dons, ou sponsoring vous pouvez contacter :

Thierry LESAFFRE 01 30 35 99 34

Didier JEAN 01 30 35 91 32



LE CCMB SUR TOUS LES FRONTS ...



Le bilan de l'année 2018 du CCMB s'avère une fois de plus extrêmement satisfaisant. Au delà des chiffres, c'est la grande diversité des résultats qu'il faut souligner .

Lors de l'assemblée générale du club le 12 octobre, le président Michel PENZA a fait lecture avec une légitime fierté d'un palmarès élogieux, résultats obtenus individuellement mais aussi collectivement car le cyclisme reste un sport individuel qui se gagne en équipe comme en 2018 au CCM BELLOY grâce à une harmonie et une détermination du groupe sans faille.

Quelques repères pour bien situer les performances de cette année 2018 :

- 435 participations individuelles en Ile de France, l'Oise, la Somme, le Loiret, la Seine et Marne et parfois bien plus loin sur le territoire national ;
- 12 victoires, 9 places de second et 12 places de troisième, c'est donc à 33 reprises que les coureurs à la tunique verte ont accédé à un podium toujours très convoité ;
- 5 prix d'équipe prouvant une fois de plus un collectif bien rodé ;
- 3 podiums régionaux... Alexandre CARLIER, 3° de la course en ligne, Steve DENIS, 3° de l'épreuve du contre la montre individuel, Gérard ZANKO, 3° du contre la montre par équipes ;
- 2 podiums départementaux... Kevin DENIS, 2° et Vincent DUBREUIL, 3° à Hédouville ;
- Eric DELATTRE vainqueur du classement général des 2 jours d'Amiens ou encore les podiums de Patrice DAVENEAU et Pascal SIGNORE sur les étapes de la ronde du Loiret toujours dans le registre des courses à étapes réputées ;
- Enfin au chapitre des victoires individuelles 4 pour Eric DELATTRE, 3 pour Gérard ZANKO, 2 pour Eric RAMEL 1 pour Laurent VOYER, Alexandre CARLIER et Lionel SOHIER, tous vainqueurs en 2018 auxquels il faut ajouter l'ensemble des compétiteurs pour leur engagement.

Enfin, il faut souligner une fois de plus le succès des organisations annuelles sur les courses de BELLOY EN FRANCE et d'ATTAINVILLE (2).

2019 s'annonce sous les meilleurs auspices avec la stabilité des effectifs, on ne change pas une équipe qui gagne ! Pourquoi ne pas rêver de ce qui serait la cerise sur le gâteau un titre de champion du val d'Oise ou de l'Ile de France ce serait le couronnement pour le club de Michel PENZA et de ses dévoués bénévoles une forme d'apothéose accessible au regard d'un si beau bilan annuel !

Alain DENIS



Nous avons rencontré pour vous Isabelle PREVOST, révélatrice de petits artistes de la mémoire



Isabelle PREVOST est la directrice de notre école élémentaire. A ce titre, beaucoup de nos concitoyens la connaissent mais il nous est apparu intéressant d'aller plus loin avec elle pour mieux cerner quel a été son parcours et mieux comprendre ce qui anime cette enseignante.

FIDELE A BELLOY-EN-FRANCE

C'est en enseignant l'anglais dans différents collèges de Sarcelles et Villiers-le-Bel qu'Isabelle PREVOST a plongé, très jeune, dans le grand bain de l'éducation. Mais très vite, cette ancienne habitante de Gonesse a choisi d'enseigner dans le primaire et a passé son concours en 1993. Après avoir exercé cinq ans dans les écoles gonessiennes, elle est nommée, en 2000, à Belloy-en-France où elle habite depuis quelques années. En 2005, après la naissance de ses deux enfants, elle déménage dans une commune voisine mais reste fidèle à notre école où ses enfants, Nolan et Maëlle, seront scolarisés. En 2013, la directrice de l'école élémentaire est mutée : après une année de faisant fonction, Isabelle PREVOST devient titulaire du poste en 2014.

UNE EQUIPE PEDAGOGIQUE TRES STABLE

Depuis lors, elle anime l'équipe pédagogique de notre école qui compte actuellement 165 élèves répartis en 7 classes. Huit professeurs des écoles (deux à mi-temps) enseignent à nos enfants. Isabelle PREVOST a en charge, en plus de son travail de directrice, la classe de CM2 (25 élèves). "Si possible je choisis une classe en cycle 3" précise-t-elle mais elle ne bénéficie que d'un jour de décharge pour effectuer les tâches - notamment administratives - de plus en plus nombreuses qui lui sont demandées. Jusqu'à l'année dernière, pour l'aider dans ce volet de son action, elle pouvait compter sur l'aide précieuse de Béatrice BOURGEOIS mais cette aide a été supprimée par l'Education Nationale en septembre dernier. L'équipe pédagogique de notre école est très stable ce qui permet de mettre en œuvre de nombreux projets pédagogiques.

DES PROJETS PEDAGOGIQUES NOMBREUX ET VARIÉS

Toujours basés sur le volontariat des enseignants, les projets de l'école Albert Boucher apportent un "plus" évident à la scolarité des jeunes belloysiens. Les citer tous serait trop long mais retenons les classes "découvertes" notamment celles de voile au Croisic, la classe "Volcan" dans le Massif Central, les diverses sorties scolaires, "le repas du monde" en fin d'année scolaire, etc. Chaque classe a ses propres projets : danse, chant, chorale, percussions, handchimes (avec concert), théâtre, jardinage, photographie avec l'aide de Clément REISKY, ... "La Caisse des Ecoles nous aide beaucoup, précise Isabelle PREVOST, pour les classes transplantées mais aussi pour les sorties. Les projets sont donc très variés, ce qui permet à chaque enfant d'approfondir ses acquis et de s'approprier son propre parcours."

PREMIER PRIX AU CONCOURS DES "PETITS ARTISTES DE LA MEMOIRE".

L'école participe aussi à certains concours proposés par l'Education Nationale ("Non au harcèlement" par exemple) mais c'est au travers du concours scolaire du centenaire "Les Petits artistes de la Mémoire" initié par l'Office Nationale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre qu'Isabelle PREVOST et ses élèves ont particulièrement brillé. Il fallait réaliser une œuvre mémorielle sous la forme

d'un carnet de guerre artistique retraçant l'histoire d'un soldat de la Grande Guerre. Avec l'aide de la section Généalogie (notamment Mmes BARBAROSSA et RENAULD), le destin de plusieurs belloysiens fut présenté aux élèves qui en choisirent un : Léon DOUDOUX. En partant du "Carnet de Poilu" de RENEFER (artiste peintre qui a fait la guerre), c'est grâce au travail de recherche sur internet, à la lecture de lettres de poilus et des archives départementales, mais aussi à l'aide apportée par Mme OBERTI, Clément REISKY, Kévin BEUGIN et Béatrice BOURGEOIS, qu'un "carnet de guerre artistique" a été réalisé. "Les élèves se sont pleinement investis. Chacun pouvait trouver son rôle par le dessin, l'écriture, le coloriage et les recherches par internet." se souvient l'enseignante. Toujours est-il que cette réalisation a été récompensée, en juin 2017, par le 1er prix départemental (remis en préfecture en présence du préfet, du directeur académique, du Maire, de l'inspectrice, des enfants accompagnés de leurs parents), le 1er prix de l'académie de Versailles (Yvelines, Hauts de Seine, Essonne et Val d'Oise) et "la mention pédagogique" au niveau national.

L'année suivante, c'est un élève de la classe, Jules ARNOULD, qui est venu avec de nombreux documents sur son arrière-arrière-grand-père, Régis. Le projet était lancé pour l'année scolaire 2017-2018. Ce soldat originaire de la Meuse a été amputé du bras droit en 1915 et a donc été réformé. "Nous, au travers de ce projet, on lui a fait poursuivre la guerre jusqu'à l'armistice" ajoute dans un sourire Isabelle PREVOST. Les élèves ont bénéficié également de nombreuses aides ce qui a permis de réaliser une œuvre collective qui a obtenu ... le 1er prix du Val d'Oise pour la deuxième année consécutive ! "Ce type de projet permet de travailler presque toutes les matières et motive les élèves" se réjouit l'enseignante. "C'est aussi important pour mieux comprendre l'histoire qui a construit notre pays. Beaucoup d'élèves n'aimaient pas l'histoire et l'ont aimée grâce à cette action collective" se félicite Mme PREVOST.

Cette année, changement de registre, sa classe s'est portée candidate pour la 23ème édition du **Parlement des Enfants**. La classe doit rédiger une proposition de loi sur le thème du "bon usage du numérique". Nous savons que la classe de CM2 saura tirer profit de la connaissance de nos institutions, de l'assemblée nationale pour enrichir ses apprentissages scolaires !

Jean-Marie BONTEMPS, Maire-adjoint.



POLICE MUNICIPALE



Gestion de nos déchets et usage des barbecues sur les espaces ouverts au public

Nous rappelons que le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit sur le territoire communal, en application du règlement sanitaire départemental. Ces déchets verts (branchages, tontes, feuilles) doivent suivre des filières de valorisation visant à créer du compost. Vous pouvez vous rendre en déchetterie de Viarmes et également réaliser du compost à votre domicile en vous procurant auprès du syndicat TRI OR, un composteur de jardin.

Déchetterie de Viarmes (pour tout renseignement : Tél. : 01 34 70 05 60 - Courriel : info@tri-or.fr)

Horaires : **Hiver :** du 01 novembre au 28 février **Été :** du 01 mars au 31 octobre

Semaine (sauf le mardi) : 9h - 12h / 14h - 17h

9h - 12h / 14h - 18h

Samedi : 9h - 17h

9h - 18h

Dimanche : 9h - 12h30

9h - 12h30

Fermée le mardi et les jours fériés

Tout véhicule utilitaire se présentant à la déchetterie de Viarmes pourra être détourné sur la déchetterie de Champagne sur Oise à la demande de l'agent de déchetterie. (source : www.tri-or.fr)

Circulation et Stationnement

Adaptez la vitesse de votre véhicule à l'environnement - Votre vitesse doit dépendre des conditions dans lesquelles vous roulez : la météo, l'état de la chaussée, la visibilité, le chargement de votre véhicule sont autant de facteurs qui doivent jouer sur le chiffre de votre compteur.

Rappelez-vous qu'un choc à « seulement » 50 km/h équivaut à une chute de 3 étages ou encore qu'à cette vitesse la distance de freinage est de 14 mètres...

Les voies de circulation du centre de notre village sont limitées à 30km/h pour concilier au mieux les différents usages et usagers de la route. Pensez aux riverains des rues traversées et à nos enfants, roulez tout doux ! Des accidents pourront ainsi être évités.

Stationnement – Nous rappelons que le stationnement des véhicules de tout gabarit est interdit en dehors des emplacements matérialisés au sol à l'intérieur du périmètre aggloméré de la commune de Belloy-en-France.

DU NOUVEAU A LA GARE SNCF DE BELLOY-SAINT MARTIN

La SNCF améliore et sécurise

En réponse à notre demande, la direction Paris-Nord de la SNCF a remplacé l'écran détruit sous l'abri (Direction Luzarches) et le passage qui permet aux voyageurs de traverser les voies. En bois et ancien, il ne permettait plus une traversée aisée des voies, notamment aux personnes à mobilité réduite.

Par ailleurs, dans le cadre de son programme de renforcement de la protection des gares de la ligne H contre les risques d'attentats par véhicules bélier ou piégés, des bornes de protection vont être mises en place pour sécuriser les deux accès (place de la Gare et rue des Briqueteries). Ces bornes ne permettent pas à une personne de s'asseoir et ne modifieront nullement les cheminements, y compris pour les personnes à mobilité réduite.



La commune crée des places de stationnement spécifiques

Pour répondre à nos obligations réglementaires, une place réservée aux taxis et une place contigüe réservée aux vans ont été créées, place de la gare. Rappelons que le stationnement sur ces places est strictement interdit, le conducteur risquant non seulement une contravention mais l'enlèvement de son véhicule.

Jean-Marie BONTEMPS, Maire-adjoint.





Tri-Or : Portes Ouvertes le 6 octobre dernier

Comme tous les ans, une opération "Portes-ouvertes" était organisée, le 6 octobre 2018, sur le site de Champagne sur Oise. Il était très intéressant de visiter le centre de tri, le centre de traitement, l'usine de compostage, la déchetterie et de s'intéresser à la gestion des encombrants en profitant des explications des responsables de Tri-or, présents pour accueillir les visiteurs. A cette occasion, une information sur l'évolution de la production d'ordures ménagères par les communes membres du syndicat était donnée : **Belloy-en-France, contrairement à la plupart des autres communes, voit sa production augmenter !** C'est très mauvais pour l'environnement et le montant de la taxe sur les ordures ménagères qui figure sur notre feuille d'impôt !

Rappelons que, pour limiter la quantité de nos ordures ménagères et, par conséquent le coût du ramassage, plusieurs conseils peuvent être mis en œuvre notamment l'utilisation optimale du **composteur**, un **tri sélectif** très sérieux et, dans la mesure du possible, le transport à la déchetterie de Viarmes des encombrants au lieu de les faire ramasser devant votre porte : dans un cas, ils sont recyclés mais dans l'autre ils ne le sont pas (la carte pour bénéficier des services de la déchetterie de Viarmes est délivrée gratuitement lors de votre première visite contre un justificatif de domicile de moins de trois mois).



COMPTEURS LINKY : où en sommes-nous ?

Notre village compte 903 compteurs électriques. Au 18 septembre 2018, 587 (soit 65 %) avaient été remplacés par des compteurs Linky. Pour ce qui est de notre communauté de communes "Carnelle Pays de France", le pourcentage de compteurs Linky installés se monte à 78.8 %.



Monique MOREAU - Maire Adjointe



Raphael BARBAROSSA - Maire



Jean-Marie BONTEMPS - Maire Adjoint



Elisabeth TRIFOGLIO - Maire Adjointe



Thibaut SAINTE-BEUVE - Maire Adjoint



Alexis GRAF - Maire Adjoint

Toute l'équipe rédactionnelle se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2019

Alexis Graf, Maire-adjoint à la communication



Céline MARACHE - Conseillère municipale



Florence ANSELLE - Conseillère municipale

	Pompiers 18 / SAMU 15	
	Gendarmerie Viarmes	01 30 35 45 39
	Dr. R. Barbarossa	01 30 35 75 65
	Pharmacie Leroux	01 30 35 75 21
	Micro-crèche	01 30 35 08 39
	Ecole maternelle	01 30 35 74 11
	Ecole élémentaire	01 30 35 71 56
	Collège Marcel Pagnol, Montsoul 01 34 69 85 92 / Fax 01 34 08 70 43	
	Lycée Gérard de Nerval, Luzarches 01 30 29 55 00 / Fax 01 34 71 93 50	
	Lycée professionnel Jean Mermoz 01 34 73 99 95 / Fax 01 34 73 99 82	
	CAF	0 810 25 95 10
	Poste	36 31
	SNCF	08 92 35 35 35
	ERDF Service clientèle	08 10 69 16 51
	Dépannage ERDF	08 10 33 30 95
	GRDF Service clientèle	08 10 22 40 00
	Dépannage GRDF	08 00 47 33 33
	Eau Potable CEG	01 34 38 86 86
	Eaux Usées SFDE (Veolia)	0 811 90 04 00

Tous nos vœux de bienvenue au bébé et félicitations aux heureux parents !

Tiago RIBEIRO	05/06/2018
Diego ROSARIO	11/06/2018
Sorenn MANCEAU	15/06/2018
Kenzo KONE	18/06/2018
Myléna TORQUET	01/08/2018
Kaylie CAPRICORNE	06/08/2018
Liva BALCI	24/08/2018
Tamlinh NGUYEN	05/09/2018
Joséphine WIESENER	16/10/2018
Ysatis ZEPP	30/10/2018
Clémence MICAT	02/11/2018

Tous nos vœux de bonheur!

Nicolas HINARD et Anne DECOLIN	16/06/2018
Romain CHANTEPIE et Céline LEBORGNE	30/06/2018
Joaquim FERRAZ et Emmanuela PEROTTI	30/06/2018
Cédric ROY et Jessica ROLLAND	21/07/2018
Benoit FELZ et Maryse RODRIGUES	29/09/2018

Nous avons le regret de rappeler le décès de

Suzanne DAYAN née PRELOT	22/06/2018
Arlette ZAMMARCHI née DUPONT	14/07/2018
Denise DELPLACE née FERRY	17/07/2018
Didier MEYER	24/07/2018
Dominique DUPRE	20/10/2018

Premier semestre 2019

3 Janvier : Stage Zumba avec "EvaZion"
3 au 5 Janvier : Camp de scouts Belloy
15 février : Karaoké du BEF
1er mars : Stage Zumba avec "EvaZion"
16 au 24 mars : Exposition peinture ASCB Bibliothèque
7 avril : Brocante du BEF
30 avril au 3 mai : Voyage CCAS en Hollande
8 mai : Fête de la victoire 1945 avec repas UNC
11 et 12 mai : Fête Patronale avec course CCMB le 11 mai
26 mai : Elections Européennes
3 au 7 juin : Voyage scolaire sur l'île d'Oléron
15 et 16 juin et 22 et 23 juin : Tournois de foot ASCB Foot
16 juin : Professions de foi.
22 juin : Kermesse des écoles
22 juin : Fête de la musique avec le COTAB
23 juin : Premières Communions.

Mairie : Tél : 01 30 35 70 14 Fax : 01 30 35 96 60

Ouverture du secrétariat tous les jours de 8h30 - 12h00

Le mercredi, ouverture de 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h45

Site internet : www.belloy-en-france.fr / adresse de messagerie : mairie@belloy-en-France.fr

Responsable de publication : Raphaël BARBAROSSA

Comité de rédaction : Céline Marache, Florence Anselte, Elisabeth Trifoglio, Monique Moreau, Jean-Marie Bontemps, Alexis Graf

Crédit photo : Florence Anselte, Sylvio Trifoglio, Mairie de belloy-en-France